



ANALYSES RÉGIONALES

HAUTS-DE-FRANCE



Comme chaque année, les analyses régionales font ressortir quelques caractéristiques de la pauvreté rencontrée dans chacune des régions françaises, ainsi que leur évolution en 2015. En dehors des départements d'outre-mer étudiés individuellement, chaque analyse régionale s'appuie sur plusieurs milliers

de situations. Si rien ne garantit la représentativité de ces échantillons, les difficultés qu'ils révèlent sont bien réelles et, pour la plupart, se retrouvent de façon récurrente d'année en année. Certaines caractéristiques correspondent d'ailleurs à des particularités démographiques ou économiques régionales.

Les éléments de conjoncture et de présentation sont issus de publications des directions régionales de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), réalisées en partenariat avec les autres acteurs des statistiques publiques. Pour chaque région, nous indiquons quelques chiffres de cadrage comparés aux moyennes métropolitaines (source : Insee). Les valeurs indiquées dans ces tableaux de présentation sont celles de 2015 ou, à défaut, les dernières publiées.

L'analyse des situations rencontrées par les équipes du Secours Catholique repose sur un ensemble d'indicateurs dont les plus importants figurent dans un second tableau qui rapproche les valeurs de ces indicateurs dans la région pour deux années, 2010 et 2015¹, et les valeurs nationales. Un graphique présente en outre quelques points marquants de la région d'après les informations recueillies par le Secours Catholique. L'analyse peut être accompagnée d'exemples d'actions menées par le Secours Catholique et de propositions.

DÉFINITIONS

Situation de pauvreté : personne ou famille rencontrée, soutenue, accompagnée et/ou aidée par le Secours Catholique. Le terme « situation » est à rapprocher de ce que l'Insee désigne par « ménage ». Les deux termes seront employés indifféremment dans ces analyses régionales.

Personne de référence : au sein de chaque ménage, personne qui se présente à l'accueil des équipes du Secours Catholique pour les couples et les ménages complexes, ou adulte unique du ménage pour les personnes isolées et les familles monoparentales.

Revenu par unité de consommation (UC) ou niveau de vie du ménage : revenu total (mensuel) du ménage divisé par la somme des UC le composant. Dans un ménage, le premier adulte compte pour 1 UC, les autres adultes et les enfants de plus de 14 ans (inclus) comptent pour 0,5 UC chacun et les enfants de moins de 14 ans comptent pour 0,3 UC chacun. Cette échelle d'équivalence est utilisée par l'ensemble des pays européens. Chaque individu ne correspond pas à 1 UC afin de prendre en compte les économies liées à la mutualisation au sein des ménages. Pour le distinguer du revenu total, le revenu par UC est également appelé niveau de vie du ménage.

¹ Nous prenons une période un peu plus longue que les autres années afin de faire ressortir les évolutions. Le nouveau découpage des régions est pris en compte dans nos calculs.

HAUTS-DE-FRANCE		
Données générales	Hauts-de-France	France métropolitaine
Population au 01-01-2015 en milliers*	6 007	64 277
Taux de chômage 4 ^e trimestre 2015	12,4 %	9,9 %
Part d'étrangers dans la population (2013)	3,4 %	6,2 %
Densité du parc social**	93,0	71,8
Niveau de vie mensuel médian (2012)	1 509 €	1 649 €
Taux de pauvreté à 60 % (2012)	18,1 %	14,3 %
Chiffres 2015 Secours Catholique		Hauts-de-France
Situations rencontrées		80 605
Nombre d'équipes		334
Nombre de bénévoles		3 939
Nombre de situations analysées		9 168

* Chiffres provisoires. ** Nombre de logements sociaux pour 1 000 habitants au 01-01-2015.

PRÉSENTATION¹

Au 1^{er} janvier 2015, la région Hauts-de-France (anciennement Nord-Pas-de-Calais-Picardie) compte près de 6 millions d'habitants, soit 9,4 % de la population de France métropolitaine. Même s'il est en diminution, au point d'avoir atteint son niveau le plus faible depuis quarante ans, le taux de natalité de la région reste le plus important de la métropole.

C'est une région très urbanisée (près de 3 habitants sur 5 vivent dans des grands pôles urbains) et particulièrement concernée par la pauvreté (en 2012, 18,1 % de ses habitants vivent sous le seuil de pauvreté). Si les villes-centres concentrent une grande pauvreté², les zones rurales ne sont pas en reste. Les taux de pauvreté en Avesnois, Ternois, Cambrésis ou encore Thiérache peuvent dépasser les 25 %.

L'évolution simultanée des créations d'emploi et de la population active conduit à une baisse de 0,2 point du taux de chômage. Cependant, à la fin de 2015, 12,5 % de la population active de la région se déclare au chômage, soit le taux le plus élevé de France métropolitaine³.

LES SITUATIONS RENCONTRÉES PAR LE SECOURS CATHOLIQUE EN 2015

Depuis 2010, la proportion de ménages adressés aux équipes du Secours Catholique de la région par les services sociaux continue d'augmenter. La demande alimentaire est de plus en plus importante, mais la demande d'écoute et de conseil est également élevée. Cela témoigne à la fois du besoin des personnes d'être soutenues, et de la volonté des équipes bénévoles de développer des relations d'accompagnement qui s'inscrivent dans la durée. La demande d'aide à la recherche d'emploi est en augmentation, même si elle reste peu fréquente, le Secours Catholique n'étant pas principalement identifié comme acteur dans ce domaine.

En 2015, 28 % des personnes reçues sont de nationalité étrangère, soit 3 points de plus qu'en 2014 et 10 points de plus qu'en 2010. Cette augmentation concerne toutes les nationalités, mais tout particulièrement les migrants européens (Union européenne et hors Union européenne), notamment les personnes dites « Roms » qui sont confrontées à l'absence

de politique d'accueil. Pour les migrants non européens, les difficultés sont accrues par la baisse des réponses favorables aux demandes de statut de réfugié. C'est dans les départements du Nord, du Pas-de-Calais et de l'Oise (du fait de la proximité avec Paris) que cette population est la plus présente.

La proportion de personnes sans ressources au moment de leur rencontre avec nos équipes augmente, ce qui s'explique par la présence croissante d'étrangers ne jouissant d'aucun droit, tandis que la part des personnes vivant uniquement de transferts sociaux (RSA, allocations familiales et aides au logement) diminue. Bien que l'on observe une augmentation de la part des personnes de plus de 60 ans dans nos accueils, les ressources liées aux retraites sont en baisse, les droits acquis ne permettant pas de percevoir le minimum vital au moment de la retraite. Même en dehors des personnes sans ressources, on constate que le montant moyen des ressources et le niveau de vie moyen diminuent.

Toujours en lien avec la présence croissante d'étrangers sans statut donc sans aucune ressources, la proportion de ménages ayant des impayés diminue. La dette principale des personnes reste liée au logement (énergie, eau, loyer...), et le montant médian des impayés est stable.

Petite note d'espoir : davantage de personnes bénéficient de la couverture maladie universelle (CMU), de l'aide pour une complémentaire santé (ACS) et de l'aide médicale de l'État (AME).

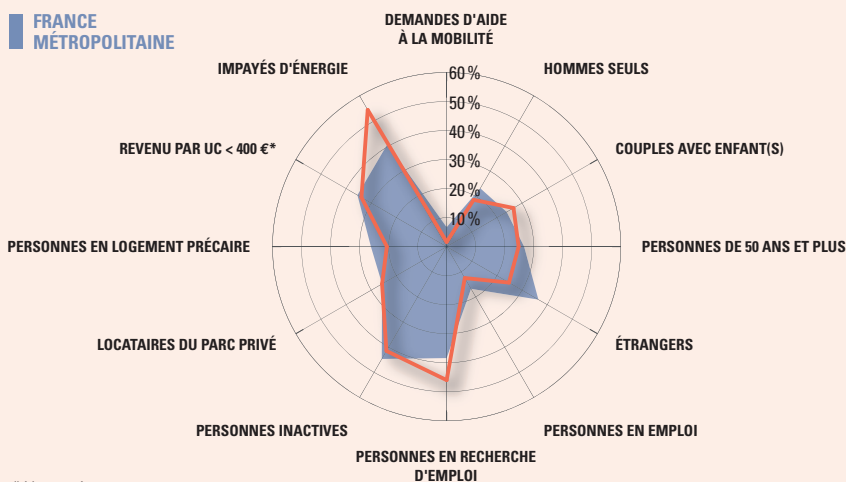
La proportion d'anomalies de perception de certaines ressources ne diminue pas, et cela depuis plusieurs années, elle augmente même légèrement en 2015. L'automatisation et la dématérialisation de la gestion des situations des personnes, la complexité des démarches administratives qui amène à des déclarations erronées, en particulier pour les personnes dont les ressources sont irrégulières (alternance entre périodes en emploi et périodes sans emploi),

¹ http://www.insee.fr/fr/themes/theme.asp?theme=17&sous_theme=5
<http://www.insee.fr/fr/regions/>

² Insee Analyses Nord-Pas-de-Calais-Picardie, « Les habitants des quartiers de la politique de la ville : fragilités et pauvreté monétaire », n°11, mai 2016.

³ DIRECCTE Hauts-de-France, *Le dossier de conjoncture Nord - Pas-de-Calais Picardie. Situation fin décembre 2015*, coll. « Les Études de la DIRECCTE », n°2, avril 2016, p. 14.

HAUTS-DE-FRANCE

FRANCE
MÉTROPOLITAINE

* Y compris sans ressources.

et la volonté des pouvoirs publics d'assainir les comptes conduisent à des pratiques de récupération brutale. Les reprises d'indus ou les ruptures de versement qui en découlent ont des conséquences désastreuses dans la vie des personnes, qui peuvent finir par baisser les bras et s'enfoncer davantage dans la grande pauvreté.

Les difficultés à payer les factures liées au logement (loyer, électricité, téléphone, eau, gaz) génèrent angoisse et difficultés à se projeter. Le taux d'effort des personnes rencontrées pour le paiement de leur loyer est en augmentation, tant dans le parc privé que dans le parc social, et les récentes mesures annoncées pour les allocations logement vont aggraver la situation en faisant supporter aux personnes en difficulté la régulation des loyers alors qu'elles n'en ont pas les moyens⁴. La part des personnes sans logement (personnes vivant en centre d'hébergement, en squat ou hébergées par la famille ou des amis, voire dans la rue) augmente : 22 % en 2015 contre 16,3 % en 2010. Cela s'explique en partie, mais pas uniquement, par la forte présence de migrants.

Au-delà des problèmes de ressources, l'émancipation des personnes passe également par l'accès aux différents savoirs. Or en 2015,

12 % des personnes que nous avons reçues étaient en situation d'illettrisme. Cela empêche les personnes d'améliorer leurs conditions de vie et gêne les parents dans leur rapport à la sphère éducative de leurs enfants⁵.

On note que la recherche d'économies par les pouvoirs publics (en particulier les conseils départementaux, notamment concernant les bénéficiaires du RSA) se traduit par une diminution des aides destinées aux plus défavorisés, ce qui de fait transfère l'obligation de l'État vers les structures caritatives. Il serait au contraire préférable d'aller vers un renforcement de l'accompagnement personnalisé.

EXEMPLES D' ACTIONS
MENÉES PAR NOS ÉQUIPES
EN 2015

Grâce au maillage territorial de ses équipes de bénévoles, le Secours Catholique est proche des habitants en milieu urbain ou rural et attentif aux réalités vécues par les personnes qui fréquentent ses lieux d'accueil.

Évaluer avec les personnes ce dont elles ont besoin pour améliorer leur situation et leur permettre de prendre en main leur avenir, intervenir auprès des instances politiques ou

institutionnelles pour attirer leur attention sur les difficultés générées par une mauvaise résolution de certaines situations, développer la convivialité et favoriser la rencontre avec l'autre, quels que soient son origine ou son parcours personnel, au travers de moments festifs, voilà ce que les acteurs du Secours Catholique s'attachent à développer.

C'est ainsi que pour notre 70^e anniversaire, fêté en mai 2016, les personnes accompagnées sont allées avec des bénévoles et des salariés à la rencontre des partenaires associatifs et institutionnels.

En 2015, le Secours Catholique a rencontré la direction de la CAF du Nord pour évoquer les difficultés rencontrées par des allocataires concernant la non-perception de leurs droits.

Dans le Pas-de-Calais, les équipes ont organisé une université populaire dans le cadre de la préparation des 70 ans du Secours Catholique, sur le thème « c'est quoi la pauvreté ».

Dans l'Aisne et la Somme, les bénévoles accompagnent des familles dans leur projet de travaux d'amélioration de l'habitat en lien avec Réseau Éco Habitat. Elles se mobilisent également pour résoudre des problèmes de mobilité : aide à l'achat d'un véhicule (pour trouver une voiture d'occasion en bon état et à faible coût), mise en place de microcrédits et aide à l'accès aux auto-écoles qui n'existent pas dans le milieu rural.

Ces actions ponctuelles sont menées en plus des activités habituelles qui permettent aux personnes accompagnées de mettre en œuvre et de faire valoir leurs capacités : accompagnement de la scolarité, séjours de vacances, accueil familial de vacances, groupe conviviaux, alphabétisation... La mise en œuvre de ces actions implique tous les acteurs du Secours Catholique, salariés, bénévoles, personnes accueillies.

⁴ Décret n° 2016-923 du 5 juillet 2016 relatif aux aides personnelles au logement (APL), prévoyant la dégressivité des prestations. La mesure vise à faire baisser et maîtriser les loyers du parc privé, suivant la logique que les APL amènent les propriétaires à gonfler le prix des loyers. Par conséquent, certains bénéficiaires des APL vont voir leurs aides au logement baisser voire disparaître.

⁵ Insee Analyses Nord-Pas-de-Calais-Picardie, « Les habitants des quartiers de la politique de la ville », op. cit. Selon cette étude, « les difficultés d'insertion sur le marché du travail sont concomitantes avec un manque de qualification et de formation [...]. Le retard scolaire est un phénomène plus large dans la région » comparé à la moyenne nationale.

HAUTS-DE-FRANCE		Hauts-de-France		France entière
		2010	2015	2015
Principales demandes d'aide (1)	Écoute, accueil, conseil	56,3 %	54,8 %	56,9 %
	Alimentation	49,5 %	66,7 %	54,8 %
	Loyer, factures d'énergie, d'eau	20,7 %	18,2 %	18,0 %
	Mobilité (voiture, transport)	2,7 %	2,1 %	6,1 %
Types de ménage (2)	Homme seul	16,4 %	17,9 %	23,1 %
	Femme seule	14,3 %	16,1 %	16,9 %
	Couple sans enfant	7,1 %	6,9 %	6,2 %
	Père isolé	3,0 %	3,0 %	3,7 %
	Mère isolée	29,5 %	29,3 %	26,4 %
	Couple avec enfants	28,9 %	26,9 %	23,8 %
Âge de la personne de référence	Moins de 25 ans	10,0 %	9,8 %	8,4 %
	De 25 à moins de 50 ans	67,3 %	65,4 %	64,9 %
	50 ans et plus	22,7 %	24,8 %	26,7 %
Nationalité de la personne de référence	France	81,7 %	72,0 %	63,6 %
	Union européenne	1,1 %	2,6 %	4,0 %
	Maghreb	6,5 %	9,3 %	8,7 %
	Afrique subsaharienne	6,9 %	9,5 %	11,6 %
	Europe de l'Est	2,7 %	5,4 %	8,9 %
	Autres	1,1 %	1,2 %	3,2 %
Statut de la personne de référence (étrangers hors UE)	Statut accordé, provisoire ou définitif	44,1 %	36,3 %	42,9 %
	Statut demandé en attente	50,4 %	44,2 %	38,6 %
	Débouté, sans papiers	5,5 %	19,5 %	18,5 %
Situation face à l'emploi de la personne de référence	CDI plein temps	4,5 %	3,0 %	3,9 %
	Formes particulières d'emploi (3)	9,4 %	8,6 %	11,6 %
	Formation professionnelle	0,7 %	0,5 %	1,1 %
	Sous-total emploi	14,6 %	12,1 %	16,6 %
	Chômage indemnisé ou en attente	15,1 %	12,8 %	12,3 %
	Chômage sans droits reconnus	27,8 %	31,9 %	26,3 %
	Sous-total chômage	42,9 %	44,7 %	38,6 %
	Étudiant	0,8 %	1,2 %	1,1 %
	Inaptitude santé	8,7 %	8,2 %	9,8 %
	Retraite, préretraite	4,2 %	3,8 %	5,4 %
	Au foyer, congé maternité	12,6 %	7,1 %	5,1 %
	Sans droit au travail	7,0 %	13,1 %	11,1 %
	Autre sans emploi	9,2 %	9,7 %	12,3 %
	Sous-total inactivité	42,5 %	43,2 %	44,8 %
Logement ou hébergement	Locataires du parc social	49,9 %	46,0 %	39,6 %
	Locataires du parc privé	26,2 %	24,6 %	25,8 %
	Autres logements stables (4)	7,7 %	7,4 %	8,7 %
	Sous-total logement stable	83,7 %	78,0 %	74,1 %
	Hébergement chez des proches	6,8 %	8,5 %	9,2 %
	Hôtels, caravanes, péniches	2,1 %	1,9 %	4,4 %
	Centre d'hébergement, squat, rue	7,5 %	11,7 %	12,3 %
	Sous-total hébergement précaire	16,3 %	22,0 %	25,9 %
Types de ressources	Aucunes ressources	11,6 %	16,9 %	19,5 %
	Transferts sociaux seulement	40,6 %	37,7 %	37,0 %
Existence d'impayés		66,6 %	55,5 %	56,9 %
Revenu mensuel moyen hors ménages sans ressources (€ 2015)		1 004 €	941 €	989 €
Revenu par UC mensuel moyen hors ménages sans ressources (€ 2015)		589 €	574 €	633 €
Impayé médian (€ 2015)		883 €	789 €	800 €

(1) Pourcentage de personnes formulant ce type de demande. (2) Hors ménages complexes. (3) CDD, temps partiel, intérim, travail saisonnier, emplois aidés, travail indépendant, travail informel.

(4) Propriétaires et habitat collectif (pensions, résidences...).